

COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 05 JUIN 2018

Présents (e) : MME. M.J. MUFFAT-JOLY ; MM. LOUIS J. et CARRETERO C.



Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Coordonnées du Responsable Championnat Séniors : CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

INFOS :

L'Assemblée Générale du District de l'Isère de Football se tiendra le Vendredi 29 Juin 2018 au Gymnase de VIRIEU. Pointage à partir de 17h45.

CHAMPIONNAT FUTSAL FEMININ

TOUS LES CLUBS SONT TENUS D'ETRE REPRESENTES sous peine d'une sanction financière (260 euros). Conformément à l'article 12.3 des Statuts du District, Le représentant direct du Club est le Président du dit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président. (Modèle sur PV ou sur le site disponible à partir du 8 juin 2018).

Le représentant d'un Club ne peut pas représenter d'autres Clubs.

Il est précisé que cette Assemblée Générale de fin de saison concerne TOUS LES CLUBS (LIBRES, ENTREPRISES, FEMININS, FUTSAL, FOOT LOISIRS etc...)

De plus tous les clubs non à jour vis-à-vis du service TRESORERIE du DISTRICT, (chèques ou autres moyens de paiements reçus au Secrétariat du District) ne pourront pas prendre part aux diverses opérations de vote.

CHAMPIONNAT : A ce jour, 1 seule équipe accèdera au championnat de Ligue et les 2 dernières équipes à l'issu du championnat, seront reléguées en D2.

D1 : Monte en Ligue Virieu Futsal.

Descend en D2 AC Seyssinet ; FC Mistral et Isle d'Abeau Futsal pour cause Disciplinaire.

D2 : Monte en D1 FC Voironnais 2 ; Futsal des Géants et Nuxerete FS sous réserve des descentes de Ligue

D3 : Champions Virieu Futsal.

CHAMPIONNAT FUTSAL FEMININ

Le DIF suite à la demande de certains clubs, souhaite créer un championnat Futsal Féminin seniors pour la saison 2018/2019. Pour la 1^{ère} année de fonctionnement aucun frais d'inscription ne sera demandé. Seul la LICENCE est OBLIGATOIRE et une tenue sportive correcte exigée (CIRCULAIRE 4 du 04 JUILLET 2014)

